

Appellation Monteur(euse) Distribution	No d'emploi ME0129
--	------------------------------

Nature du travail

- **Construit, entretien, répare, modifie et dépanne toute installation du réseau de distribution sous ou hors tension selon les méthodes de travail prévues et les règles de sécurité.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Construit, démonte, remplace, entretient et dépanne les réseaux aériens de distribution sous ou hors tension; a) en installant, enlevant, vérifiant et réparant les structures, les câbles et la quincaillerie connexe; b) en installant, remplaçant, enlevant et vérifiant l'équipement nécessaire à la distribution de l'électricité tels que : transformateurs, régulateurs, appareils d'éclairage, condensateurs, réenclencheurs, sectionneurs, parafoudres, coupe-circuits ou autres équipements propres au réseau; c) en patrouillant au besoin les réseaux; d) en procédant à une inspection et/ou une évaluation des réseaux pour assurer sa sécurité, celle d'autrui et celle des composantes et en faisant rapport au besoin; e) en se servant de l'outillage et de l'équipement approprié et approuvé; f) en choisissant la méthode de travail appropriée et en appliquant les règles de sécurité; g) en effectuant les réparations temporaires ou permanentes appropriées aux situations d'urgence.**
14. **Utilise, opère et vérifie des véhicules, de l'équipement et de l'outillage et voit à leur entretien.**
15. **Exécute, à l'occasion, tout travail relié aux manoeuvres et/ou transferts de charge sur l'appareillage du réseau de distribution conformément au partage des tâches convenu avec les opérateurs.**
16. **À l'occasion, installe, enlève, raccorde, répare et patrouille l'équipement relié aux réseaux souterrains de distribution.**
17. **Peut être appelé à exécuter certains travaux d'émondage dans le cadre de son travail en utilisant l'outillage et l'équipement appropriés et approuvés. Peut prélever les échantillons d'huile.**

Appellation Monteur(euse) Distribution	No d'emploi ME0129
--	------------------------------

18. À l'occasion, prend les lectures, installe ou enlève les compteurs ou appareils de mesure, s'assure que les entrées de service sont conformes aux normes et peut les localiser pour les clients. Peut recevoir de l'argent en paiement de comptes ou de dépôts.
19. Lit les schémas, met en phase et vérifie la rotation des circuits et le voltage. Installe, enlève et interprète l'occasion les instruments nécessaires aux réparations de pannes ou à la vérification de rotation, phasage, voltage ou ampérage.
20. Effectue, à l'occasion, des relevés à la suite de plaintes de voltage et peut être appelé à les corriger.
21. Accomplit, à l'occasion, des travaux d'entretien sur le réseau de répartition et dans les postes à 69 KV selon la pratique établie.
22. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.
23. Peut donner les premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	3	4	3	2	2	2	2	3	3	4	4	TOTAL	CLASSE
POINTAGE	30	40	21	24	14	20	24	27	27	32	24	283	10

Appellation Monteur(euse) Distribution	No d'emploi ME0129
--	------------------------------

Exigences d'emploi

1^{RE} ANNÉE

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Montage de lignes électriques.

Réussir le programme d'initiation « Monteur de lignes de distribution ».

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Se soumettre aux examens médicaux requis par l'emploi.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

COMPAGNON

Avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante reliées à l'entretien et à la construction des installations du réseau de distribution.

Maîtriser les techniques et les méthodes de travail pour construire, entretenir, réparer, modifier et dépanner toutes installations des réseaux de distribution sous ou hors tension.

Connaître et avoir appliqué les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi incluant le Code de sécurité des travaux.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ 2016-02-01
--	--	--